



TOUS LES SALARIES DES ENTITES DU GROUPE ET DE TOUTE LA FRANCE SERONT LE 5 AVRIL A 11H00 A ELANCOURT. POURQUOI LES SALARIES DE TSN DOIVENT Y ETRE

*L'ensemble des organisations syndicales représentatives et l'ensemble des salariés du groupe Thales en France ont la profonde douleur de vous faire part du décès du dialogue social dans le groupe Thales
Survenu après une lente dégradation depuis 2017 et malgré quelques espoirs de renouveau ponctuels, son état s'était brusquement dégradé dans le cadre de la politique salariale 2021 avec la mise en place d'une sélectivité privant 60% des salariés d'une augmentation individuelle et la mise en place de la non-rétro-activité.*

C'est finalement la position de la direction sur la politique salariale 2022 qui aura eu raison de ce dialogue social pourtant traditionnel depuis plusieurs décennies à Thales.

**LES NÉGOCIATIONS ANNUELLES OBLIGATOIRES
UN DIALOGUE DE SOURD AVEC LA DIRECTION**

**LA DIRECTION REMPLACE LE DIALOGUE SOCIAL PAR UNE AT-
TITUDE RÉPRESSIVE SANS PRÉCÉDENT**

Depuis deux mois, vos représentants du personnel de toutes les organisations syndicales manifestent par le biais d'actions différentes (blocages, filtrages, organisation de barbecue, d'apéros, de films ...) pour que le niveau des augmentations de salaires soient non pas exceptionnelles mais justes et au niveau du taux d'inflation prévu pour 2022 soit 4 %.

La Direction du Groupe reste sourde à toute demande et ce malgré des résultats exceptionnels.

*Pour rappel les mesures demandées par vos représentants (une politique salariale appliquée rétroactivement au 1er janvier et un budget supérieur à 4 %) sont évaluées à **40 MILLIONS D'EUROS** pour le groupe alors que dans le même temps le budget réservé aux actionnaires s'élève à plus de **1,3 MILLIARDS D'EUROS** (500 millions d'euros de dividendes et 800 millions de rachat d'actions pour destruction)*

La Direction a décidé de passer en force et d'appliquer ses propres mesures salariales en refusant de renouer tout Dialogue avec les organisations syndicales. C'est déjà **du JAMAIS VU dans un groupe comme THALES.**

Après ce mépris, la Direction va plus loin en **assignant en justice 25 représentants du personnel.** Ce processus répressif qui n'a d'autres but que de tuer le mouvement et d'intimider les salariés et leur représentants est INADMISSIBLE.

Ce qui se joue maintenant va bien au-delà des négociations salariales, c'est le renforcement ou non du DIALOGUE SOCIAL et la possibilité d'avoir des représentants du personnel légitimés dans leur rôle

N'OUBLIEZ PAS

- ◆ QUE CE SONT LES SALARIÉS QUI PAR LEUR MOBILISATION DONNENT UNE LÉGITIMITÉ ET UNE FORCE À VOS REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL ET À VOS REVENDICATIONS
- ◆ QUE TOUS LES ACCORDS THALES SONT LE FRUIT D'UNE NÉGOCIATION ET LE REFLET D'UN RAPPORT DE FORCE QUI DOIT ÊTRE FAVORABLE AUX SALARIÉS .
- ◆ QUE C'EST GRÂCE AU DIALOGUE SOCIAL QUE DES ACCORDS SUR LE TÉLÉTRAVAIL, L'ÉGALITÉ HOMME FEMME , LE HANDICAP, L'INTÉRESSEMENT ... ONT VU LE JOUR.
- ◆ QUE C'EST MAINTENANT QUE SE JOUE L'AVENIR DU DIALOGUE SOCIAL CHEZ THALES C'EST-À-DIRE LA SAUVEGARDE DE VOS DROITS

LE 5 AVRIL A 11H00

MOBILISEZ VOUS EN NOMBRE À ELANCOURT.

